

1. Votre 2 pièces alcôve à partir de 648,98€/mois

Appartement 2 pièces alcôve, référence 173 de 53m² situé au rez-de-chaussée, d'un montant de 173 000 € parking inclus, selon stock disponible sur la résidence « Le 107 » à Argenteuil (95).

***Exemple d'un financement établi à titre indicatif et sans valeur contractuelle par le Crédit Foncier, pour une opération d'acquisition d'une résidence principale neuve d'un montant de 173 000 € (hors frais) en zone A, par un couple dont le revenu fiscal de référence est de 27 000 €. Cet achat est réalisé avec un Prêt à l'Accession Sociale (PAS) Liberté et un Prêt à taux zéro (PTZ) (sous réserve du respect de la réglementation en vigueur), pour une mensualité globale lissée de 648,98 € pendant 25 ans (hors assurance¹), avec un apport pour les frais de notaire, de dossier et de garantie :**

- un PAS Liberté de 103 800 €, prêt amortissable d'une durée de 25 ans, à taux débiteur fixe de 2,35%. 180 mensualités (hors assurance¹) de 648,98 €, puis 120 mensualités (hors assurance¹) de 72,31 €. Taux Annuel Effectif Global (TAEG) 3,12 % (intérêts, frais de dossier, frais de garantie et cotisations d'assurance¹ inclus). Coût total du crédit : 28 136,17 €, dont 21 693,60 € d'intérêts, 5 095,57 € d'assurances¹, 500€ de frais de dossier et 847 € de frais de garantie. Montant total dû par l'emprunteur : 131 936,17 €. Une sureté réelle sera demandée pour l'octroi du crédit.

- et un PTZ de 69 200 €, prêt amortissable d'une durée de 25 ans à taux débiteur fixe de 0%. 180 mensualités (hors assurance¹) de 0,00€ puis 120 mensualités de 576,67 €. Taux Annuel Effectif Global (TAEG) 0,61 % (frais de garantie et cotisations d'assurance¹ inclus). Coût total du crédit : 8 320,24 €, dont 7 655,24 € d'assurances¹ et 665 € de frais de garantie. Montant total dû par l'emprunteur : 77 520,24 € Une sureté réelle sera demandée pour l'octroi du crédit.

Exemple représentatif (article R.313-2 du code de la consommation) d'un financement d'un montant de 250 000€ avec une mensualité globale lissée de 932,72€ pendant 25 ans, composé de:

- un PAS Liberté de 150 000€ d'une durée de 25 ans, à taux débiteur fixe de 2.35%. 180 mensualités (hors assurance¹) de 937,83 €, puis 120 mensualités (hors assurances) de 104,49 €. Taux Annuel Effectif Global (TAEG) 3,08% (intérêts, frais de dossier, frais de garantie et cotisations d'assurance¹ inclus). Coût total du crédit : 40 235,77€, dont 31 348,20€ d'intérêts, 7 363,57 € d'assurances¹, 500€ de frais de dossier et 1 024 € de frais de garantie. Montant total dû : 190 235,77€. Une sureté réelle sera demandée pour l'octroi du crédit.

-et un PTZ de 100 000€ d'une durée de 25 ans à taux débiteur fixe de 0%. 180 mensualités (hors assurance¹) de 0,00€ puis 120 mensualités de 833,33€. Taux Annuel Effectif Global (TAEG) 0,60% (frais de garantie et cotisations d'assurance¹ inclus). Coût total du crédit : 11 847 €, dont 11 063 € d'assurances¹ et 784 € de frais de garantie. Montant total dû : 111 847€ Une sureté réelle sera demandée pour l'octroi du crédit.

1) L'assurance¹ est obligatoire à hauteur de 100% du capital emprunté. Montant indiqué pour un emprunteur de moins de 35 ans. Assurance décès, perte totale et irréversible d'autonomie et incapacité de travail. L'assurance proposée est un contrat d'assurance CNP Assurances et BPCE VIE, entreprises régies par le Code des Assurances.

Barème en vigueur au 01/12/2017, sous réserve d'acceptation du dossier par le prêteur - Crédit Foncier de France – SA au capital de 1 331 400 718,80€ – Siège social – 19 rue des Capucines – 75001 Paris - RCS Paris n° 542 029 848 - Intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n° 07 023 327. L'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de dix jours, la vente est subordonnée à l'obtention du prêt et si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit lui rembourser les sommes versées. Aucun versement, de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier, avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent.